



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mars 2023
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-dix-septième session

6-17 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :
égalité entre les sexes, développement et paix
pour le XXI^e siècle »**

Dialogue interactif entre les représentant(e)s de la jeunesse sur le thème prioritaire « Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles »

Résumé de la présidence

1. Le 13 mars 2023, la Commission de la condition de la femme a organisé un dialogue interactif sur le thème prioritaire : « Innovation et changement technologique, et éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles », afin de faciliter les échanges entre les jeunes représentantes et représentants des délégations des États Membres. Les participantes et participants ont échangé leurs points de vue, leurs expériences et leurs réflexions en mettant l'accent sur les inégalités d'accès aux technologies numériques. La Vice-Présidente de la Commission, Chimguundari Navaan-Yunden (Mongolie), a fait une déclaration liminaire et présidé le dialogue.

2. Les intervenantes suivantes ont fait des observations liminaires : une développeuse de tests senior chez Levi9 Technology Services, Milica Knežević, la Cofondatrice et Présidente-Directrice générale du Kamara Yokie Innovation Center, Hawa Yokie, une ingénieure système et avocate, cofondatrice et directrice nationale de Mujeres TICs Bolivia, Alison Berbetty Omiste, un militant et consultant pour la jeunesse de l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes), Oscar Fitzpatrick, et la fondatrice de Baithak, Aisha Mehmood. Il y a eu 35 intervenantes et intervenants des États Membres et un(e) observateur(trice) : 25 étaient des représentant(e)s de la jeunesse. De même, 5 des 7 intervenantes et intervenants des organisations de la société civile étaient des



jeunes. Le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement et la Conseillère spéciale de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ont également pris part au dialogue.

Contexte

3. Les innovations numériques et technologiques peuvent avoir des effets significatifs sur la société contemporaine, en contribuant à l'amélioration des résultats sociaux, économiques et politiques. En 2022, 63 % des femmes dans le monde utilisaient Internet, contre 69 % des hommes, ce qui constitue un écart notable entre les genres, les hommes étant plus nombreux que les femmes à avoir accès aux technologies et aux innovations numériques. La pandémie de COVID-19 a encore creusé cet écart et amplifié le rythme inégal de la transformation numérique, les femmes et les filles étant touchées de manière disproportionnée. Il est donc essentiel d'accorder la priorité aux efforts visant à promouvoir l'égalité d'accès et de participation aux écosystèmes numériques mondiaux, en veillant à ce que les femmes et les filles ne soient pas laissées pour compte à l'ère du numérique.

Comblent les écarts qui existent en matière de connaissances et remédier aux inégalités de genre

4. Les intervenantes et intervenants ont indiqué qu'il fallait avoir accès aux appareils technologiques, à Internet et aux données pour garantir une participation réelle de toutes les femmes et les filles à l'ère du numérique. Il a été souligné que les politiques nationales devaient donner la priorité à la formation dans les domaines de l'information, de la communication et de la technologie, y compris aux cours de programmation et aux plateformes d'apprentissage en ligne, afin de s'assurer que tout le monde soit inclus dans les transformations numériques. Les participantes et participants ont relevé qu'il fallait combler le fossé entre zones rurales et zones urbaines en augmentant le financement des infrastructures technologiques afin de créer de nouvelles occasions pour les jeunes d'avoir accès à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'emploi dans l'économie numérique.

5. Les participantes et participants ont noté que les femmes et les filles n'étaient pas seulement des utilisatrices de technologie, mais qu'elles possédaient également des connaissances et une expertise qui pouvaient contribuer à l'avènement d'un monde axé sur la technologie. Ils ont appelé à une collaboration entre les gouvernements, la société civile, les partenaires du développement, le secteur privé et la communauté des jeunes, qui est essentielle pour parvenir à l'égalité des genres grâce à la technologie. Les intervenantes et intervenants ont demandé que les initiatives et projets existants soient réformés afin de combler efficacement le fossé entre les hommes et les femmes et de promouvoir l'égalité d'accès aux technologies et aux opportunités, ainsi que l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Les participantes et participants ont fait valoir que les droits humains et l'inclusion devraient être au cœur des politiques nationales et des efforts collectifs, et ont souligné l'importance de la lutte contre le chômage des jeunes, en particulier dans les zones rurales.

6. Les intervenantes et intervenants ont fait part de leurs préoccupations concernant la violence sexuelle et fondée sur le genre contre les jeunes femmes et les filles, qui est encore exacerbée par la technologie, ce qui rend les jeunes femmes, les filles, les jeunes vivant avec un handicap et d'autres jeunes dans des conditions et des situations diverses particulièrement vulnérables aux crimes en ligne. Il a également été souligné qu'il fallait renforcer les mesures de sécurité, notamment en adoptant une approche du développement technologique fondée sur les droits humains, et de mettre en place des infrastructures juridiques pour lutter efficacement contre la violence de genre en ligne. En outre, les participantes et participants ont souligné la

nécessité d'élaborer des programmes de santé mentale qui traitent spécifiquement de l'impact de la violence de genre qui se produit par le biais de l'utilisation de la technologie ou qui est amplifiée par celle-ci, sur l'estime de soi et la confiance en soi des jeunes femmes et des filles.

7. Il a été noté qu'il est important de donner aux femmes et aux filles les moyens d'acquérir une culture numérique pour les aider à prendre des décisions informées sur leur santé, leur bien-être et leur accès aux services de santé procréatif, et pour lever les obstacles qui empêchent l'accès à des informations essentielles en matière de santé.

8. Les intervenantes et intervenants ont souligné qu'en dépit des progrès accomplis, les femmes et les filles restent sous-représentées dans les domaines de la science et de la technologie. Pour faire évoluer les domaines et les professions dominés par les hommes, il était essentiel de déployer des efforts ciblés pour parvenir à l'égalité des genres. Il fallait notamment mener des campagnes de sensibilisation pour susciter de l'intérêt et promouvoir l'égalité des chances et l'accès aux professions liées aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM).

9. Les intervenantes et intervenants ont souligné qu'il était essentiel que les gouvernements reconnaissent la vulnérabilité des jeunes en ligne et que certains textes de lois permettaient aux délinquants de tirer parti de cette vulnérabilité. Il était important de lutter contre la mésinformation et la désinformation en ligne, de donner la priorité à l'éducation et de promouvoir l'éducation aux médias chez les jeunes afin de lutter contre les croyances et les stéréotypes néfastes en ligne. Les intervenantes et intervenants ont appelé à la réforme des systèmes qui perpétuaient le harcèlement sexuel, la violence de genre et la discrimination et la marginalisation des femmes dans la sphère numérique et ont demandé que les coupables aient à répondre de leurs actes.

La voie à suivre

10. Les participantes et participants ont fait valoir que pour parvenir à l'égalité des genres, il était impératif de veiller à ce que toutes les femmes et les filles aient un meilleur accès à Internet et aux technologies numériques. Cela supposait l'adoption d'une approche intersectionnelle qui donne la priorité aux perspectives et aux besoins des personnes confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination et de marginalisation.

11. Les intervenantes et intervenants ont fait part de leur volonté de collaborer avec les gouvernements, les acteurs de la société civile et les mouvements de femmes et de jeunes pour concevoir avec eux des programmes d'éducation numérique qui donnent des moyens d'agir aux femmes et aux filles connaissant des situations et des conditions diverses, afin de s'attaquer à l'analphabétisme numérique et d'améliorer les conditions économiques. Il a été souligné qu'il était indispensable d'aborder et de démanteler les stéréotypes de genre néfastes afin d'accroître la participation des femmes et des filles aux STIM.

12. Les participantes et participants ont recommandé de renforcer la protection numérique et le droit à la vie privée, à la sécurité et à l'égalité en ligne et hors ligne par le biais de politiques et de mécanismes de sécurité tenant compte des questions de genre. Il était de la responsabilité collective des gouvernements, des organisations de la société civile, du secteur privé et des jeunes de veiller à ce que toutes les femmes et les filles aient des moyens d'agir et à ce que leurs droits soient respectés dans le monde entier.

13. Les participantes et les participants ont souligné qu'il fallait reconnaître qu'il existait déjà des solutions dirigées par des jeunes et qu'il était impératif de s'assurer

que les voix des jeunes soient entendues. Il fallait apporter un soutien financier aux initiatives menées par les jeunes afin d'en assurer la durabilité et le succès. Les intervenantes et les intervenants ont suggéré que les délégué(e)s de la jeunesse de tous les pays soient inclus(es) et impliqué(e)s dans les négociations et les processus de prise de décision au sein de leurs pays respectifs.
